

Santé / Journée internationale de la femme à Citibank Gabon

" Le diabète, c'est notre affaire à tous ! "



Photo de famille à l'issue de la conférence-débat sur le diabète...



...animée par le Pr Pierrette Béatrice Ntyonga-Pono, chef de Service au CHUL.

Anita Jordanah TSOUMBA
Libreville/Gabon

Parce que la femme est la mère et la gestionnaire du foyer, parce qu'il lui revient de prendre soin des siens en les éduquant, les responsables de la filiale gabonaise de la banque américaine ont décidé d'en faire un acteur majeur de la lutte contre le diabète, qui touche 10% de la population gabonaise, afin d'endiguer le mal.

MARDI dernier, veille de la journée internationale de la femme, le Radisson Blu de Libreville a prêté son cadre à Citibank Gabon pour sensibiliser au diabète, un échantillonnage assez représentatif de la gent féminine au Gabon. Un événement qui a vu la participation de nombreuses invitées de marque.

L'initiative était de la directrice générale de Citibank Gabon, Juliette Weisflog, qui a choisi de célébrer ainsi cette journée, afin de marquer la citoyenneté et l'attachement du groupe bancaire américain à sa responsabilité sociale dans son pays d'implantation.

Comme l'année dernière, le thème "It takes all of us", traduction ("Nous sommes tous concernés"), a mobilisé sur la Journée internationale des droits de la femme. Cette fois autour du diabète. Pour Mme Weisflog, le diabète est un mal qui se répand au Gabon. « On parle même d'épidémie silencieuse à laquelle nous ne pouvons rester insensibles. Le diabète est un facteur de destruction irréversible de la santé

: une personne meurt du diabète toutes les 8 secondes dans le monde (...). La lutte contre le diabète nous concerne tous. Mais nous le savons aussi, en mobilisant la femme, on fera mieux passer le message dans la société», a-t-elle argumenté.

Citibank a donc convié le Pr Pierrette Béatrice Ntyonga-Pono, chef du service endocrinologie du Centre hospitalo-universitaire de Libreville (CHUL) afin d'entretenir ses invitées sur la pathologie. « Le diabète n'est pas une fatalité », a dit en substance la spécialiste. Parce que ce fléau coûte excessivement cher à l'État et au patient, il est impératif de mettre l'accent sur la prévention, comme ce soir, pour changer nos modes de vie et d'alimentation a, par ailleurs, indiqué le Pr Ntyonga-Pono.

L'espoir est permis a-t-elle relevé : « On parle actuellement de vaccin contre le diabète de type 1 et 2, de l'insuline qui ne sera plus forcément injectable, de dispositifs de contrôle continue, de nanotechnologie, petites particules qui permettront de contrôler la glycémie et qui délivre de l'insuline à la dose qu'il faut. Le soutien de la CNAMGS (Caisse nationale d'assurance maladie et de garantie sociale, ndlr) est aussi à classer dans cet espoir », a conclu la praticienne.

On retient donc que malgré la recherche médicale poussée, le diabète reste une maladie qui se soigne très bien, mais qui ne se guérit pas. Il faut se surveiller toute sa vie durant, garder de bonnes habitudes alimentaires, pratiquer une activité physique

et prendre régulièrement son traitement. Un diabétique peut être un malade en bonne santé. Un débat nourri a clos la rencontre.

À préciser: les activités autour de la sensibilisation au diabète initiées par Citibank Gabon se poursuivent jusqu'à demain au siège de

la banque, sis aux Trois-Quartiers, avec des dépistages gratuits de la pathologie. Une activité élargie aux clients de la

banque et toute autre personne désirent faire un dépistage. Cela ne coûte rien d'y faire un tour pour connaître son statut.



Coup d'envoi du dépistage du diabète à Citibank Gabon par son DG Juliette Weisflog (d).



Parcs Gabon

AGENCE NATIONALE DES PARCS NATIONAUX

**PROJET D'APPUI A LA GESTION DURABLE DES ZONES HUMIDES CRITIQUES (PAZH)
SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET POUR
LE RECRUTEMENT DE CONSULTANTS**

Don No. TF016689-GA
P0143914
Date : le 02/03/2017
AMI N° 01/ANPN/PAZH/2017

**SERVICES DE CONSULTANS : MISSION POUR L'ETUDE SUR LE ROLE ECOLOGIQUE DES LAGUNES
COMME SITES DE FRAYERE**

1 - Le Gouvernement Gabonais a obtenu un don du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) géré par psar et le Développement (BIRD) d'un montant de 7,521 millions de Dollars US pour financer le Projet d'Appui à la gestion durable des Ecosystèmes des Zones Humides Critiques (PAZH) et a l'intention d'utiliser une partie de ce don pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : **ETUDE SUR LE ROLE ECOLOGIQUE DES LAGUNES COMME SITES DE FRAYERE.**

2 - Le PAZH a pour finalité d'améliorer la protection de la biodiversité à travers la création de connaissance et la mise en place des mesures de conservation pour une gestion durable de ces écosystèmes dans les trois sites du projet à savoir : (Bas Ogooué, Monts Birougou, Petit Loango/Sette Cama). Le PAZH est structuré autour de quatre (4) composantes à savoir :

Composante 1 : Amélioration de la connaissance et de la surveillance des écosystèmes des zones humides critiques sélectionnées ;
Composante 2 : Appui à la gestion durable des écosystèmes des zones humides critiques sélectionnées ;
Composante 3 : Renforcement du cadre institutionnel afin d'appuyer la gestion des zones humides ;
Composante 4 : Gestion, suivi et évaluation du projet.

3 - **MISSIONS DU CONSULTANTS**

Dans le cadre de l'exécution des Composantes 1 et 2 la présente consultation a pour objectif principal de caractériser le rôle des lagunes comme site important pour la reproduction des poissons et la reconstitution des stocks halieutiques.

TACHES PRINCIPALES

- Faire un état de lieux des ressources halieutiques couramment capturées dans les lagunes du sud (Iguéla et de Ndougou).
- Réaliser sur le terrain des pêches dans les lacs concernés à différents moments de l'année pour analyser les stades de développement des échantillons obtenus.
- Décrire la méthodologie scientifique adoptée et proposer une interprétation scientifique des résultats obtenus.
- Fournir un diagnostic clair sur l'état de la pêche dans les lagunes d'Iguéla et de Ndougou.
- Discuter sur le rôle des lagunes comme sites frayères des poissons en analysant les différents stades de vies des poissons pêchés.
- Mener à bien les tâches décrites et produire les résultats espérés avec les plus hauts standards de qualité.

4. L'ANPN invite les firmes de consultants (« Consultants ») admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services.

5. **PROFIL DU CONSULTANT**

Le consultant pourra être : un laboratoire de recherche reconnu au niveau national ou international, une firme, ou un cabinet d'études ayant une expérience avérée dans les domaines de l'écologie lagunaire, l'ichtyologie, l'hydrobiologie, la biologie des populations animales

et des écosystèmes des zones humides ou tous autres domaines des sciences de l'environnement.

Plus précisément, le consultant doit :

- Avoir déjà travaillé sur les thématiques concernant la gestion des ressources halieutiques et leurs habitats ;
- Avoir des connaissances sur les sites du projet et être informé des problématiques concernées par les sites RAMSAR ;
- Disposer au moins d'une expérience nationale et au mieux internationale afin de bénéficier de l'expérience acquise dans d'autres sites similaires ;
- Avoir une expérience soutenue dans le domaine de la recherche
- Avoir atteint des résultats avérés en évaluation des stocks halieutiques, et la dynamique écologique.
- Idéalement, le consultant devra avoir une expérience préalable des travaux au Gabon ou dans la sous-région d'Afrique Centrale.

6. Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant.

Un Consultant sera sélectionné selon la méthode « Sélection basée sur les Qualifications des Consultants (Q.C) » telle que décrite dans les Directives « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID » (« Directives de Consultants »), édition de Janvier 2011, révisée en Mai 2014.

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : 8h30 à 15h30 heures locales ; du lundi au vendredi.

7. Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier, par facsimile ou par courrier électronique au plus tard le **24 mars 2017** revêtues de la mention : « PAZH/ANPN-AMI N° 01 - Etude sur le rôle écologique des lagunes comme sites de frayère »

Madame Solange NGOUESSONO, PAZH-ANPN ; Composantes 1 et 2

Agence Nationale des Parcs Nationaux, Résidence Royale sis au quartier Kalikak, 2^{ème} étage Porte N° 207 - B.P. : 20379 Libreville
Cel. : (+241) 07 53 27 88 et/ ou par e-mail aux adresses suivantes :
ngouessono@yahoo.fr ; lindymaroga@gmail.com ;
lmaroga@parcsgabon.ga

Le Secrétaire Exécutif

